

Les emplacements

Pour chaque commune, un emplacement pour l'Ado'Bus :

ANGAIS : salle des sports	COARRAZE : place de la mairie
ARROS-DE-NAY : place du marché	IGON : salle des fêtes - la Chênaie
ASSAT : salle communale	LABATMALE : salle des fêtes
ASSON : salle de l'Isarce	LAGOS : salle des fêtes
BENEJACQ : place de la Mairie	LESTELLE BÉTHARRAM : fronton
BEUSTE : stade	MIREPEIX : la Bareille
BOEIL-BEZING : Mairie	NARCASTET : parking école primaire
BORDES : stade	MONTAUT : salle socio-culturelle

Inscriptions vacances de printemps

L'Ado'Bus est un accueil itinérant pour les jeunes de 11 à 17 ans du Pays de Nay. De nombreuses possibilités : des activités culturelles, sportives, manuelles mais également un accompagnement sur des besoins persos ou des projets individuels et/ou collectifs !
Merci de nous retourner le bulletin de pré-inscription par mail/papier. Vos demandes seront confirmées à partir du 02/04/24.

Les Horaires

Vacances

Du lundi au vendredi sur les communes du Pays de Nay
10h-17h30 (tu peux apporter ton repas et manger sur place)

Hors Vacances

Le mercredi **14h-17h30** sur les communes du Pays de Nay
Le jeudi **12h-14h** au Collège Henri IV
Le vendredi **ateliers/soirées** à thème
(Sur inscription)

Les Equipements

Matériel : jeux sportifs, jeux de plateau, console...
Espace Cuisine : four micro-onde, réfrigérateur, bouilloire.

Inscription annuelle : 20 € (voir tarifs)
et donne accès aussi aux
activités de la Maison de l'Ado.
Contact : Fabienne :
05 59 61 11 82 / 07 85 81 30 06
Mail : adobus@paysdenay.fr

LE PETIT BUS DU PAYS DE NAY
SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC
À LA DEMANDE POUR TOUS

2€30
LE VOYAGE



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :
NOUVEAU NUMÉRO
0970 870 870
APPEL NON SURTAXÉ

transports.nouvelle-aquitaine.fr



ADO'BUS DU PAYS DE NAY



PROGRAMME PRINTEMPS 2024

TOURNÉES / ACTIVITÉS

Programme des tournées et des activités
sur le site www.paysdenay.fr

Renseignements au 07 85 81 30 06

Ou adobus@paysdenay.fr

Fb et insta : [Ado'Bus Pays de Nay](https://www.facebook.com/AdoBusPaysdeNay)


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


PYRÉNÉES
ATLANTIQUES
LE DÉPARTEMENT


ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
des Pyrénées-
Atlantiques

ASSON

LUNDI 15 AVRIL

La FABrik' à compo végétale



LUNDI 22 AVRIL

ASSAT

Atelier créatif : macramé



RDV MDA

MARDI 16 AVRIL

Auto-financement
Sortie Bubble Bump



MARDI 23 AVRIL LAGOS

Cuisine du monde : voyage en
Asie !



MIREPEIX

MERCREDI 17 AVRIL

Pok'air gourmand

(en extérieur et avec des bonbons)



RDV MDA

MERCREDI 24 AVRIL

OBJECTIF MONTAGNE
randonnée et topographie



IGON

JEUDI 18 AVRIL

Grande gamelle et thèque



BENEJACQ

JEUDI 25 AVRIL

Atelier batterie / percussion



VENDREDI 19 AVRIL

Chasse au trésor

LESTELLE-BETHARRAM



ATELIER
VIDEO/SON

VENDREDI 26 AVRIL

Atelier vidéo / son

MONTAUT

Informations activités

En raison de difficultés de connexion Internet dans l'Ado'Bus, merci de contacter Fabienne par téléphone ou SMS pour les annulations et/ou renseignements pendant les vacances scolaires.

Pour toute animation sportive et/ou sortie, prévoir une gourde d'eau individuelle, une casquette et une tenue adaptée.

Lundi 15 avril : viens réaliser ta composition florale avec des objets de récupération. Tu peux même amener tes propres contenants !

Mardi 16 avril : Bubble Bump, RDV à la MDA à 13h20 (dernier délai, tu peux manger sur place). Auto-financement RDV 8h au marché (Projet Espagne 2024). 


Mercredi 17 avril : découverte d'une version de poker adapté, bonbons à la clef ! Qui bluffera le mieux ?

Jeudi 18 avril : nous profitons de la Chênaie pour organiser une grande Thèque suivie d'une gamelle !


Vendredi 19 avril : un esprit maléfique a volé le trésor de Pâques de l'Ado'Bus. Retrouve les indices pour accéder au Graal chocolaté...

Lundi 22 avril : fais appel à ta fibre créative pour réaliser un bel objet déco en macramé.

Mardi 23 avril : direction l'Asie pour cet atelier culinaire ! Des saveurs authentiques et des recettes qui serviront à la maison !

Mercredi 24 avril : dans le cadre du projet « Objectif montagne », nous irons randonner dans le secteur Val d'Azun « Couraducque ». 

Initiation topographie avec Gwenaëlle (Accompagnatrice montagne).

Jeudi 25 avril : les bienfaits de la musique sont nombreux : découverte et pratique de la batterie, la rythmique, le tempo et jeu à plusieurs avec « Dream Spirit ». 

Vendredi 26 avril : dans le cadre du mois du son, nous allons réaliser un court-métrage dans lequel on va composer une rythmique avec les sons de l'Ado'Bus. Au cours de cette journée, nous irons visiter l'atelier/studio d'un professionnel mixeur du son pour le cinéma.

TARIFS :

(tarifs complets sur le site www.paysdenay.fr)

Inscription annuelle, valable pour l'année civile en cours (indispensable pour participer aux activités du service).

- 20€ pour le 1^{er} jeune
- 10€ par enfant supplémentaire de la fratrie.

	QF < 750 € <i>(sur présentation attestation ATL CAF)</i>	750 € < QF < 1 000 € <i>(CAF)</i>	QF > 1 000 € <i>(CAF)</i>	QF < 900 € <i>(sur présentation attestation Bons Vacances MSA)</i>
VACANCES				
Tarif ½ journée ou journée sans prestataire ni sortie	1 €	2 €	2 €	1 €
Soirée et/ou repas (supplément)	2 €	4 €	4 €	1 €
Tarif journée avec sortie/prestataire sur ½ journée	4 €	8 €	10 €	2 €
Tarif journée avec sortie/prestataire sur la journée	6 €	10 €	12 €	4 €
HORS VACANCES				
Accueil mercredis/jeudis/vendredis	<i>Coût de l'accueil compris dans le tarif de l'inscription annuelle</i>			
Soirée (supplément)	2 €	4 €	4 €	1 €
Tarif mercredis avec sortie/prestataire (hors projet / autofinancement)	4 €	8 €	10 €	2 €
INDEMNITÉ DE RETARD				
A partir du 2 ^{ème} retard (noté sur les feuilles de présence)	5 €	5 €	5 €	5 €

Le règlement s'effectue sur facture, établie en fin de période, en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public, à déposer au Service Jeunesse, chemin des Côteaux à Nay.

Les tarifs tiennent compte de la participation éventuelle de la CAF (sur présentation de l'attestation Aide au Temps Libre - ATL) ou de la MSA (sur présentation attestation Bons vacances).

Les familles doivent justifier de leur Quotient Familial (CAF/MSA), en fournissant lors de l'inscription une attestation du mois de janvier de l'année en cours ou celle du mois en cours (si changement récent de situation). Sans justificatif fourni ou s'il est fourni après la date de facturation, le tarif le plus élevé sera systématiquement appliqué.